

**GRAND
LAC**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**
Séance du 21 mars 2019 à 18h30,**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 16 ^{ème} délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
10	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Georges BUISSON
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 3 ^{ème} délibération
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Départ après la 1 ^{ère} délibération
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Départ après la 34 ^{ème} délibération
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	



26 communes présentes

Absents excusés :

BRISON SAINT INNOCENT

Florence DUNOYER

Autres présents non votants :

Marc MORAND

Charles-Adrien LOUIS

Laurent LAVAISIERE

Olivier VERDENAL

Christophe PIRAT

Véronique MERMOUD

Thibaut DERRIEN

Hanane MAJID

Julie ECALARD

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Matilde HABOUZIT

Alicia CHARDON

Eline QUAY-THEVENON

Noemie BOURGADEAU

Pugny-Chatenod

Bureau d'études B&L Evolution

Directeur Général Adjoint des services

Directeur financier

Directeur des services à la population

Directrice du pôle Aménagement

Chargé de mission PCAET

Responsable Habitat – Politique de la Ville

Responsable Communication et Relations Publiques

Responsable juridique/Assemblées

Pilotage de la Performance

Contrôleuse de gestion

Assistante de direction

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 48 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 48 présents, et 51 votants.

FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Versement de l'Attribution de compensation 2019

Monsieur le Président rappelle que la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a remis son rapport sur l'évaluation des charges relatives aux compétences de l'eau potable, des eaux pluviales, du social et de la gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations (GEMAPI) transférées au 1^{er} janvier 2018 suite à la réunion du 15 octobre 2018. Ce rapport a été transmis aux communes pour approbation dans un délai de trois mois. L'approbation est acquise à la majorité qualifiée des 2/3 des conseils municipaux représentant 50% de la population ou l'inverse.

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants calculés pour chaque commune sur la base de l'Attribution de Compensation (AC) définitive 2018 corrigée des éléments de variation traduits dans le rapport de CLECT du 15 octobre 2018 :

2019	AC 2018 définitive	AC 2019
Aix-les-Bains	+ 3 371 430	+ 3 371 430
Bourdeau	+ 8 591	+ 8 591
Bourget-du-Lac	+ 722 691	+ 722 691
Brison-Saint-Innocent	- 70 955	- 70 955
Chanaz	+ 163 177	+ 163 261
Chapelle du Mont du Chat	+ 3 194	+ 3 305
Chindrieux	+ 91 519	+ 91 519
Conjux	+ 9 199	+ 9 199
Drumettaz-Clarafond	+ 448 441	+ 448 441
Entrelacs	+ 1 347 083	+ 1 347 083
Grésy-sur-Aix	+ 670 286	+ 670 286
La Biolle	+ 256 475	+ 256 475
Le Montcel	- 57 165	- 57 165
Méry	+ 44 243	+ 44 243
Motz	+ 358 165	+ 366 990
Mouxy	+ 5 861	+ 5 861
Ontex	+ 13 825	+ 13 825
Pugny-Chatenod	- 76 156	- 76 156
Ruffieux	+ 502 197	+ 505 049
Saint-Offenge	- 39 858	- 39 858
Saint-Ours	+ 47 233	+ 47 233
Saint-Pierre-de-Curtille	+ 24 743	+ 26 176
Serrières-en-Chautagne	+ 221 432	+ 224 892
Tresserve	- 103 679	- 103 679
Trévignin	- 25 739	- 25 739
Vions	+ 35 115	+ 35 115
Viviers-du-lac	+ 80 089	+ 80 089
Voglans	+ 803 565	+ 803 565
TOTAL GRAND LAC	8 855 002	8 871 768

L'AC 2019 sera versée mensuellement par 1/12èmes.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement mensuel de l'AC 2019.

Aix-les-Bains, le 21 mars 2019

Le Président,
Dominique DORD



- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 70- Présents : 46- Votants : 49- Pour : 42- Contre : 6- Abstentions : 1- Blancs : 0 |
|--|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget Principal - Versement de l'Attribution de compensation 2019 -

Date de transmission de l'acte : 28/03/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/03/2019

Numéro de l'acte : d2812 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190321-d2812-DE

Date de décision : 21/03/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité
7.2.9. Autres taxes et redevances